

ANNEXES

au

**Protocole d'accord au sujet de la continuité
des précomptes sur pension
aux fins de remboursement des prêts
entre le CNT, la CMR et « la Société..... »**

Annexe I

Date :
N° du dossier :
Agence, correspondant :
Ou Revendeur agréé :
Code :

ENGAGEMENT VALANT CESSIION DE CREANCE POUR L'OCTROI D'UN CREDIT

Je soussigné :

Nom, Prénom :
Administration :
N° CIN :
Matricule CNT :

1- Autorise le CNT à communiquer à la société, la quotité cessible de mon salaire ;

2- Déclare avoir contracté un crédit auprès de la société dont les caractéristiques sont :

- Montant du crédit net d'intérêts :
- Frais de dossier :
- Frais d'assurance :
- Taux effectif global HT (TEG) appliqué :
- Nombre de jours de différé.....
- Montant de la mensualité:.....
- Nombre de mensualités:.....
- Montant total de la créance (intérêts compris) :.....

3- Autorise le CNT à retenir au profit de la société un précompte mensuel dont les caractéristiques sont :

- Montant du précompte mensuel :
- Date du premier précompte mensuel :
- Date du dernier précompte mensuel :
- Nombre de précomptes mensuels :

Au cas où je serais amené à partir à la retraite pour quelque motif que ce soit (date normale ou anticipée) j'autorise la Caisse Marocaine des retraites (CMR) ou tout autre organisme auprès duquel je percevrai mes pensions ou autres émoluments, à retenir au profit de le montant du précompte mensuel sus visé dans la limite de la quotité cessible de ma pension et ce, jusqu'à concurrence du reliquat restant dû à la date de mon départ, du prêt dont les caractéristiques sont mentionnées ci-dessus.

Pour ce faire, j'autorise d'ores et déjà le Centre National des Traitements à communiquer à la CMR les caractéristiques ainsi que le reliquat restant dû du prêt au jour de mon départ à la retraite.

NB : - Ce document doit être typographie (les engagements servis manuellement seront automatiquement rejetés). Les montants en DH, du prêt net d'intérêts et de la mensualité, doivent être indiqués en chiffres et en toutes lettres.

Signature légalisée du cédant
(Précédée de la mention : "Lu et Approuvé")

ANNEXE II

Procédures d'échange de données Transfert des précomptes CNT à la CMR

SOMMAIRE

PREAMBULE.....	3
DESCRIPTION DU PROCESSUS.....	4
AUTOMATE DES ECHANGES D'INFORMATION	5
STRUCTURE DE DONNEES COMMUNE POUR L'ENSEMBLE DES ECHANGES :	6
DESCRIPTION DES CODES RETOUR	7
SUPPORT D'ECHANGE ET NOMENCLATURE	7
DESCRIPTION DES ECHANGES POUR L'ENSEMBLE DES PROCEDURES.....	8

PREAMBULE

Le présent document se propose de décrire dans les détails les procédures de transfert des précomptes du (CNT) centre national de traitement à la caisse marocaine de retraite (CMR) en vue d'assurer la continuité des remboursements des prêts octroyés au moment de la vie active par le système de réservation/confirmation chez la CNT.

Sont concernés, tous les fonctionnaires ayant bénéficié d'un ou plusieurs prêts chez une société de financement dont les prélèvements ne sont pas arrivés à terme avant la date de radiation et ayant autorisé de manière explicite l'organisme de crédit à précompter le restant dû au niveau de la caisse marocaine de retraite selon les dispositions régissant la convention CNT-CMR et les sociétés de Financement.

La priorité des prises en charge des précomptes au niveau de la CMR est attribuée selon la même priorité de prélèvement appliquée par le CNT. Cette priorité est repositionnée au niveau de la CMR par rapport aux prêts directement traités selon la procédure de réservation/confirmation en application chez la CMR. Les dossiers réservés et confirmés chez la CMR avant la date de transfert du fichier de continuité de précompte sont plus prioritaires.

Le calcul de la quotité cessible pour les réservations/confirmations habituelle doit tenir compte des mensualités en instance de traitement chez la CMR au niveau de la continuité des précomptes CNT.

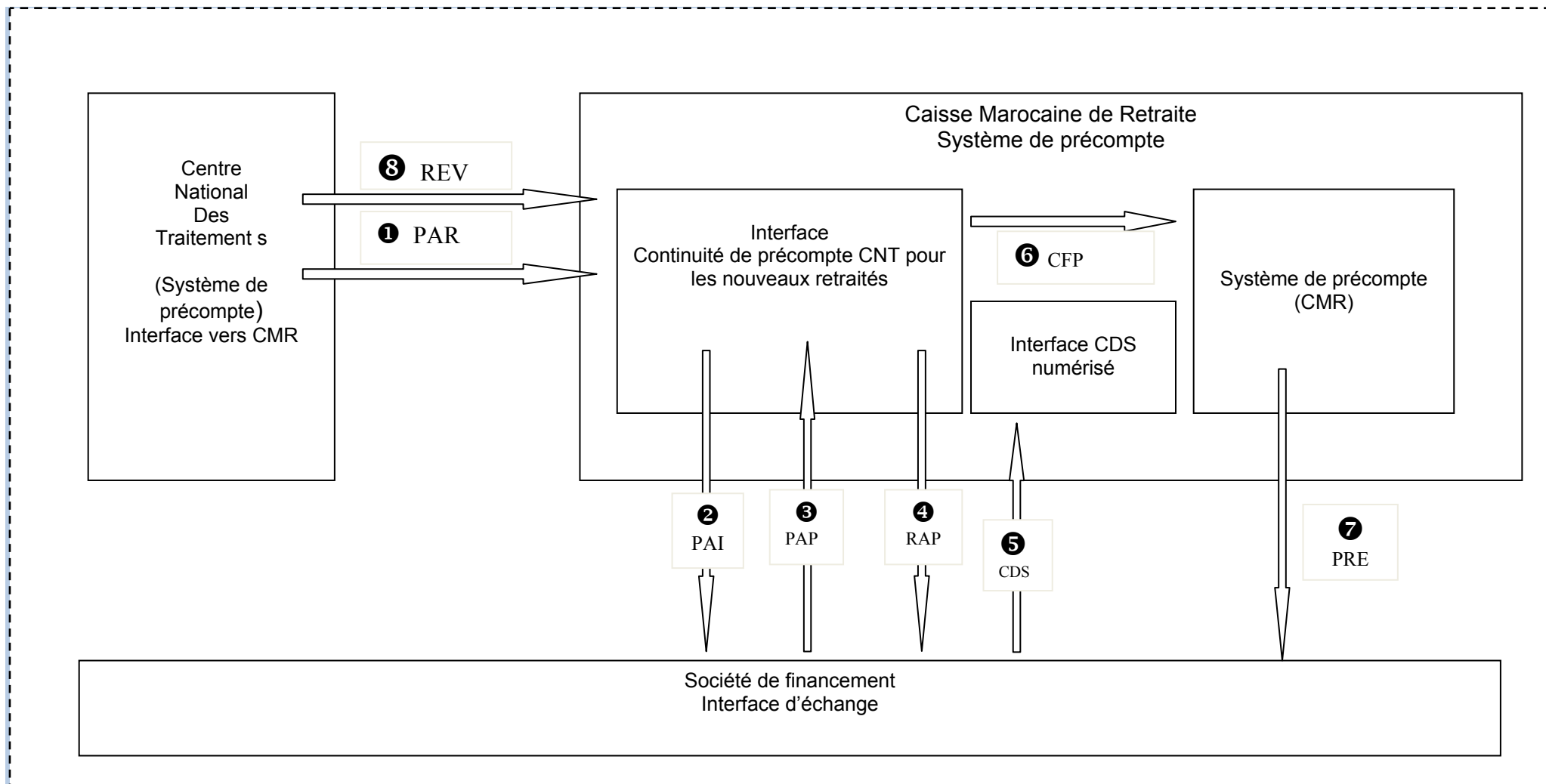
DESCRIPTION DU PROCESSUS

Pour assurer la mise en place de la continuité des prélèvements du CNT à la CMR, un ensemble de procédures vont être mises en œuvre afin de régir et contrôler la communication et l'échange de données.

Ces procédures décrivent le processus depuis le transfert du CNT à la CMR et l'approbation de la société de financement en 8 procédures :

- procédure **PAR** de transfert des données du CNT à la CMR
- procédure **PAI** de transfert des données de la CMR à la SFI
- Procédure **PAP** d'approbation des données transférées avec actualisation des informations (seule la révision à la baisse en terme de restant dû et de mensualité sont autorisés).
- Procédure **RAP** réponse à la procédure d'approbation : avec communication des informations complémentaires (exemple numéro de pension+ quotité cessible) ;
- Procédure **APC** de transferts des autorisations de précomptes CMR sous format numérisé selon le même dispositif que celui du CNT (fichier index + répertoires des images de CDS) ou bien transfert physique des autorisations. (Cette étape peut précéder l'étape RAP si la société dispose dans l'immédiat des autorisations de précomptes)
- Procédure **CFP** de confirmation des prises en charges des nouveaux précomptes suite au transfert du CNT ou bien suite à une révision à la hausse du restant dû à cause d'une compensation post radiation. (procédure interne à la CMR)
- Procédure **PRE** de précompte après acceptation définitive de la continuité (rejoint la procédure habituelle de précompte CMR mensuelle)
- Procédure **REV p** de révision du restant dû suite à une compensation poste radiation effectué par le CNT.

AUTOMATE DES ECHANGES D'INFORMATION



STRUCTURE DE DONNEES COMMUNE POUR L'ENSEMBLE DES ECHANGES :

Une seule structure de données sera échangée lors des différents flux concernant la continuité des précomptes CNT/CMR. Cette structure est composée en 4 blocs d'information:

- Des informations communes réservées à l'émetteur
- Des informations contenant les données renseignées par le CNT
- Des informations contenant des données de la société de financement SFI
- Des informations contenant des données renseignées par la CMR

Chaque entité renseigne son propre bloc d'information et restitue les informations des autres blocs en l'état (tel qu'ils sont reçus de leur émetteur). L'émetteur doit renseigner à chaque flux déclenché la zone d'information commune en précisant la procédure d'échange et le no lot d'envoi.

Pour un souci de traçabilité et d'auditabilité, chaque société conservera une copie historisée des différents flux.

Description du fichier d'échange :

No champs	Qui	Code champ	Libellé du champ	Type
1	Emetteur	Code procédure	Codification de la procédure = (PAR, PAI, PAP, RAP, REV)	Char(3)
2	Emetteur	No lot	Format AAAAMMJHHMMSS A partir de la date système	Char (15)
3	CNT	Code société/organisme	Code société/organisme	Char(4)
4	CNT	Matricule de l'agent	Matricule CNT	Entier long
5	CNT	Imputation budgétaire	Imputation budgétaire	Char(5)
6	CNT	Nom prénom	Nom et prénom	Char(30)
7	CNT	Cin alpha	Cin (alpha)	Char(2)
8	CNT	Cin numérique	Cin (Numérique)	Entier long
9	CNT	Date de naissance	Date de naissance	Char(10) (
10	CNT	Numéro dossier	Numéro de dossier	15 caractères
11	CNT	Date d'acceptation	Date	Char(10)
12	CNT	Echéance début	Date	Char(10)
13	CNT	Dernier date de précompte CNT	Date	Char(10)
14	CNT	Dernier montant précompté		
15	CNT	Restant dû	Restant dû à la date du dernier précompte CNT	Décimal(12,2)
16	CNT	Mensualité théorique	Mensualité du contrat	Décimal(12,2)
17	CNT	Montant de compensation	Montant de compensation	Décimal(12,2)
18	CNT	Nature départ à la retraite	0 : Normal, 1 : Anticipé	Décimal(12,2)
19	SFI	Restant du SFI		Décimal(12,2)
20	SFI	Mensualité SFI		Décimal(12,2)
21	SFI	Code opération SFI	0 : identique CNT, 1 : Changement de montant, 2 : Dossier soldé chez la SFI	Char(1)
22	CMR	Numéro de pension CMR		Char(12)
23	CMR	Restant du pris en charge		Décimal(12,2)
24	CMR	Mensualité du précompte PEC		Décimal(12,2)
25	CMR	Echéance début de précompte		Char(10)
26	CMR	Date fin prévisible		Char(10)
27	CMR	Code opération CMR	0 : Prise en charge effectué	Char(2)

- Séparateur d'enregistrement : Retour chariot

- Séparateur de champs : « | »
- Format des dates avec 10 caractère: « JJ/MM/AAAA »
- Format des nombres : Entier cadré à gauche
- Format des montants : decimal (12,2)
- Séparateur de décimal : « . »

DESCRIPTION DES CODES RETOUR

Code opération SFI

- 0 : identique CNT,
- 1 : Révision des montants,
- 2 : Dossier soldé chez la SFI

Code opération CMR

- 0 : Prise en charge effectuée pour précompte
- 1 : Prise en charge PAA
- 3 : Rejet pour Pension décédé
- 5 : No pension non attribué
- 6 : Dossier déjà pris en charge

SUPPORT D'ÉCHANGE ET NOMENCLATURE

Périodicité d'échange : A définir

Support d'échange : CFT

[Configuration CFT pour le nouveau flux :](#)

Echange CNT / CMR

Identifiant fichier échange en envoi du CNT à la CMR : CNTPREC à confirmer avec CMR et CNT

Exemple société EQDOM code 4929 :

En destination CMR → EQDOM

Identifiant fichier échange en envoi de la CMR à la SFI : CMR49292

En destination EQDOM → CMR

Identifiant fichier échange en envoi de la SFI au CNT : SFI49292

Identifiant fichier CDS numérisé en envoi de la SFI au CNT : SFI49293 (fichier binaire, compressé)

DESCRIPTION DES ECHANGES POUR L'ENSEMBLE DES PROCEDURES

1. DESCRIPTION DE LA PROCÉDURE « PAR » DE TRANSFERT DES DONNES DU CNT A LA CMR. (CNT → CMR)

Le départ à la retraite d'un fonctionnaire déclenchera un transfert de flux systématique à la caisse marocaine de retraite pour examiner le transfert des prélèvements en précomptant la pension de la retraite.

Garnissage du fichier d'échange :

No champs	Qui	Code champ	Libellé du champ	Garnissage
1	Emetteur	Code procédure	Codification de la procédure =PAR	A renseigner
2	Emetteur	No lot	Format AAAAMMJJHHMMSS	A renseigner
3	CNT	Code société/organisme	Code société/organisme	A renseigner
4	CNT	Matricule de l'agent	Matricule	A renseigner
5	CNT	Imputation budgétaire		A renseigner
6	CNT	Nom prénom	Nom et prénom	A renseigner
7	CNT	Cin alpha	Cin (alpha)	A renseigner
8	CNT	Cin numérique	Cin (Numérique)	A renseigner
9	CNT	Date de naissance	Date de naissance	A renseigner
10	CNT	Numéro dossier	Numéro de dossier	A renseigner
11	CNT	Date d'acceptation	Date	A renseigner
12	CNT	Echéance début	Date	A renseigner
13	CNT	Dernier date de précompte CNT	Date	A renseigner
14	CNT	Dernier montant précompté		A renseigner
15	CNT	Restant dû	Restant dû à la date du dernier précompte CNT	A renseigner
16	CNT	Mensualité théorique	Mensualité du contrat	A renseigner
17	CNT	Montant de compensation	Montant de compensation	A renseigner (=0)
18	CNT	Nature départ à la retraite	0 : Normal, 1 : Anticipé	A renseigner
19	SFI	Restant du SFI		Vide
20	SFI	Mensualité SFI		Vide
21	SFI	Code opération SFI	0 : identique CNT, 1 : Changement de montant, 2 : Dossier soldé chez la SFI	Vide
22	CMR	Numéro de pension CMR		Vide
23	CMR	Restant du pris en charge		Vide
24	CMR	Mensualité du précompte PEC		Vide
25	CMR	Echéance début de précompte		Vide
26	CMR	Date fin prévisible		Vide
27	CMR	Code opération CMR	0 : Prise en charge effectuée pour précompte 1 : Prise en charge PAA 3 : Rejet pour Pension décédé 5 : No pension non attribué 6 : Dossier déjà pris en charge	Vide

2. DESCRIPTION DE LA PROCÉDURE « PAI » D'INFORMATION SUR LE TRANSFERT DES DONNEES DE LA CNT A LA CMR. (CMR → SFI)

Cette procédure consiste à transférer une copie du fichier « PAA » avec l'information complémentaire numéro de pension et un code retour sur l'état de la pension. Il consiste à restituer les mêmes informations transférées du CNT lors de la procédure « PAA ».

Garnissage par l'émetteur du fichier d'échange :

No champs	Qui	Code champ	Libellé du champ	Garnissage
1	Emetteur	Code procédure	Codification de la procédure (=PAI)	A renseigner
2	Emetteur	No lot	Format AAAAMMJJHHMMSS	A renseigner
3	CNT	Code société/organisme	Code société/organisme	A restitué du PAA
4	CNT	Matricule de l'agent	Matricule	A restitué du PAA
5	CNT	Imputation budgétaire		A restitué du PAA
6	CNT	Nom prénom	Nom et prénom	A restitué du PAA
7	CNT	Cin alpha	Cin (alpha)	A restitué du PAA
8	CNT	Cin numérique	Cin (Numérique)	A restitué du PAA
9	CNT	Date de naissance	Date de naissance	A restitué du PAA
10	CNT	Numéro dossier	Numéro de dossier	A restitué du PAA
11	CNT	Date d'acceptation	Date	A restitué du PAA
12	CNT	Echéance début	Date	A restitué du PAA
13	CNT	Dernier date de précompte CNT	Date	A restitué du PAA
14	CNT	Dernier montant précompté		A restitué du PAA
15	CNT	Restant dû	Restant dû à la date du dernier précompte CNT	A restitué du PAA
16	CNT	Mensualité théorique	Mensualité du contrat	A restitué du PAA
17	CNT	Montant de compensation	Montant de compensation	A renseigner (= 0)
18	CNT	Nature départ à la retraite	0 : Normal, 1 : Anticipé	A restitué du PAA
19	SFI	Restant du SFI		Vide
20	SFI	Mensualité SFI		Vide
21	SFI	Code opération SFI	0 : identique CNT, 1 : Changement de montant, 2 : Dossier soldé chez la SFI	Vide
22	CMR	Numéro de pension CMR		A renseigner
23	CMR	Restant du pris en charge		Vide
24	CMR	Mensualité du précompte PEC		Vide
25	CMR	Echéance début de précompte		Vide
26	CMR	Date fin prévisible		Vide
27	CMR	Code opération CMR	0 : Prise en charge effectuée pour précompte 1 : Prise en charge PAA 3 : Rejet pour Pension décédé 5 : No pension non attribué 6 : Dossier déjà pris en charge	A renseigner

3. DESCRIPTION DE LA PROCÉDURE « PAP » (SFI → CMR)

Cette procédure consiste à compléter le fichier transmis lors du « PAI » avec les informations de la société de financement pour actualiser les montants transmis par le CNT lors de la procédure « PAA ».

Garnissage par l'émetteur du fichier d'échange :

No champs	Qui	Code champ	Libellé du champ	Garnissage
1	Emetteur	Code procédure	Codification de la procédure (=PAP)	A renseigner
2	Emetteur	No lot	Format AAAAMMJJHHMMSS	A renseigner
3	CNT	Code société/organisme	Code société/organisme	A restitué du PAI
4	CNT	Matricule de l'agent	Matricule	A restitué du PAI
5	CNT	Imputation budgétaire		A restitué du PAI
6	CNT	Nom prénom	Nom et prénom	A restitué du PAI
7	CNT	Cin alpha	Cin (alpha)	A restitué du PAI
8	CNT	Cin numérique	Cin (Numérique)	A restitué du PAI
9	CNT	Date de naissance	Date de naissance	A restitué du PAI
10	CNT	Numéro dossier	Numéro de dossier	A restitué du PAI
11	CNT	Date d'acceptation	Date	A restitué du PAI
12	CNT	Echéance début	Date	A restitué du PAI
13	CNT	Dernier date de précompte CNT	Date	A restitué du PAI
14	CNT	Dernier montant précompté		A restitué du PAI
15	CNT	Restant dû	Restant dû à la date du dernier précompte CNT	A restitué du PAI
16	CNT	Mensualité théorique	Mensualité du contrat	A restitué du PAI
17	CNT	Montant de compensation	Montant de compensation	A renseigner (= 0)
18	CNT	Nature départ à la retraite	0 : Normal, 1 : Anticipé	A restitué du PAI
19	SFI	Restant du SFI		A renseigner
20	SFI	Mensualité SFI		A renseigner
21	SFI	Code opération SFI	0 : identique CNT, 1 : Changement de montant, 2 : Pas de continuité	A renseigner
22	CMR	Numéro de pension CMR		A restitué du PAI
23	CMR	Restant du pris en charge		Vide
24	CMR	Mensualité du précompte PEC		Vide
25	CMR	Echéance début de précompte		Vide
26	CMR	Date fin prévisible		Vide
27	CMR	Code opération CMR	0 : Prise en charge effectuée pour précompte 1 : Prise en charge PAA 3 : Rejet pour Pension décédé 5 : No pension non attribué 6 : Dossier déjà pris en charge	A restitué du PAI

4. DESCRIPTION DE LA PROCÉDURE « RAP » (CMR → SFI)

Cette procédure consiste à informer la société de financement des montants pris en charge effectivement lors de la continuité des précomptes mensuelle chez la CMR.

Garnissage par l'émetteur du fichier d'échange :

No champs	Qui	Code champ	Libellé du champ	Garnissage Par l'émetteur
1	Emetteur	Code procédure	Codification de la procédure (=RAP)	A renseigner
2	Emetteur	No lot	Format AAAAMMJHHMSS	A renseigner
3	CNT	Code société/organisme	Code société/organisme	A restitué du PAP
4	CNT	Matricule de l'agent	Matricule	A restitué du PAP
5	CNT	Imputation budgétaire		A restitué du PAP
6	CNT	Nom prénom	Nom et prénom	A restitué du PAP
7	CNT	Cin alpha	Cin (alpha)	A restitué du PAP
8	CNT	Cin numérique	Cin (Numérique)	A restitué du PAP
9	CNT	Date de naissance	Date de naissance	A restitué du PAP
10	CNT	Numéro dossier	Numéro de dossier	A restitué du PAP
11	CNT	Date d'acceptation	Date	A restitué du PAP
12	CNT	Echéance début	Date	A restitué du PAP
13	CNT	Dernier date de précompte CNT	Date	A restitué du PAP
14	CNT	Dernier montant précompté		A restitué du PAP
15	CNT	Restant dû	Restant dû à la date du dernier précompte CNT	A restitué du PAP
16	CNT	Mensualité théorique	Mensualité du contrat	A restitué du PAP
17	CNT	Montant de compensation	Montant de compensation	A renseigner (= 0)
18	CNT	Nature départ à la retraite	0 : Normal, 1 : Anticipé	A restitué du PAP
19	SFI	Restant du SFI		A restituer du PAP
20	SFI	Mensualité SFI		A restitué du PAP
21	SFI	Code opération SFI	0 : identique CNT, 1 : Changement de montant, 2 : Pas de continuité	A restitué du PAP
22	CMR	Numéro de pension CMR		A renseigner
23	CMR	Restant du pris en charge		A renseigner
24	CMR	Mensualité du précompte PEC		A renseigner
25	CMR	Echéance début de précompte		A renseigner
26	CMR	Date fin prévisible		A renseigner
27	CMR	Code opération CMR	0 : Prise en charge effectuée pour précompte 1 : Prise en charge PAA 3 : Rejet pour Pension décédé 5 : No pension non attribué 6 : Dossier déjà pris en charge 7 : Prise en charge dans le stock des impossibles (pour attente rétablissement éventuelle de QC)	A renseigner

5. DESCRIPTION DE LA PROCÉDURE « CDS » (SFI → CMR)

Cette procédure consiste à transférer périodiquement un fichier binaire compressé contenant un fichier index sous format XML et un sous répertoire image qui contient les CDS sous format numérisé lisible .jpg .

Le fichier XML se présentera comme suit :

```
<EVCC>
  <Id_Cession>49292009041600</Id_Cession>
  <CodeEmetteur>4929</CodeEmetteur>
  <Periode>04/2009</Periode>
  <Date>16/04/2009</Date>
  <NombreDossier>2</NombreDossier>
  <Agent>
    <matricule_cnt >1050399</matricule_cnt >
    <no_pension>100</no_pension>
    <Nom>CHACHA HASSAN</Nom>
    <Cin>HA56543</Cin>
    <Chapitre>3601</Chapitre>
    <Precompte>
      <FichierImage>CDS_JPG\49291050399A900467900.jpg</FichierImage>
      <NumeroDossier>A9001001</NumeroDossier>
      <MontantNet>30000.00</MontantNet>
      <MontantTotal>33984.00</MontantTotal>
      <MontantMensuel>944.00</MontantMensuel>
      <NombreMois>36</NombreMois>
      <DateDebut>28/02/2009</DateDebut>
      <DateFin>31/01/2012</DateFin>
    </Precompte>
  </Agent>
  <Agent>
    <matricule_cnt >1050398</matricule_cnt >
    <no_pension>200</no_pension>
    <Nom>REKLI MOHAMED</Nom>
    <Cin>D202593</Cin>
    <Chapitre>3601</Chapitre>
    <Precompte>
      <FichierImage>EVCC_JPG\49290689305A900463800.jpg</FichierImage>
      <NumeroDossier>A9004638</NumeroDossier>
      <MontantNet>6000.00</MontantNet>
      <MontantTotal>9072.00</MontantTotal>
      <MontantMensuel>108.00</MontantMensuel>
      <NombreMois>84</NombreMois>
      <DateDebut>28/02/2009</DateDebut>
      <DateFin>31/01/2016</DateFin>
    </Precompte>
  </Agent>
</EVCC>
```

Les images numérisé des CDS sont stocké dans un sous répertoire CDS_JPG avec la nomenclature référencée dans le fichier indexe XML

6. DESCRIPTION DE LA PROCÉDURE « CFP » (interne à la CMR)

Cette procédure est interne à la CMR et consiste à effectuer les contrôles nécessaires pour mettre en marche la continuité de précompte d'un dossier de crédit.

Il consiste à déterminer la priorité de prélèvement par rapport aux dossiers actifs et par rapport aux dossiers des différents établissements de crédit. Le dossier sera par la suite stocké avec les dossiers confirmés.

Le traitement mensuel des précomptes traitera ces dossiers de la même manière que les dossiers confirmés par procédure de confirmation habituelle des pensionnés à savoir :

- Recalcul de la quotité cessible du pensionné
- Application des précomptes en respectant le système de priorité préétablie.
- Envoi des prélèvements à l'organisme de crédit selon la procédure habituelle.

7. DESCRIPTION DE LA PROCÉDURE PRE de précompte

Identique à la procédure de précompte habituelle exécuté mensuellement par la CMR

8. DESCRIPTION DE LA PROCÉDURE REV DE REVISION suite à une compensation CNT(CNT → CMR)

Cette procédure consiste à informer la CMR lors d'une compensation par le CNT d'un dossier de crédit après départ à la retraite. Ce montant compensé doit s'ajouter au restant dû du crédit chez la CMR lorsque ce dossier a fait partie des dossiers envoyés par le CNT dans le cadre de continuité de précompte..

Garnissage du fichier d'échange :

No champs	Qui	Code champ	Libellé du champ	Garnissage
1	Emetteur	Code procédure	Codification de la procédure =REV	A renseigner
2	Emetteur	No lot	Format AAAAMMJJHHMMSS	A renseigner
3	CNT	Code société/organisme	Code société/organisme	A renseigner
4	CNT	Matricule de l'agent	Matricule	A renseigner
5	CNT	Imputation budgétaire		A renseigner
6	CNT	Nom prénom	Nom et prénom	A renseigner
7	CNT	Cin alpha	Cin (alpha)	A renseigner
8	CNT	Cin numérique	Cin (Numérique)	A renseigner
9	CNT	Date de naissance	Date de naissance	A renseigner
10	CNT	Numéro dossier	Numéro de dossier	A renseigner
11	CNT	Date d'acceptation	Date	A renseigner
12	CNT	Echéance début	Date	A renseigner
13	CNT	Dernier date de précompte CNT	Date	A renseigner
14	CNT	Dernier montant précompté		A renseigner
15	CNT	Restant dû	Restant dû à la date du dernier précompte CNT	Vide
16	CNT	Mensualité théorique	Mensualité du contrat	Vide
17	CNT	Montant de compensation	Montant de compensation	A renseigner
18	CNT	Nature départ à la retraite	0 : Normal, 1 : Anticipé	Vide
19	SFI	Restant du SFI		Vide
20	SFI	Mensualité SFI		Vide
21	SFI	Code opération SFI	0 : identique CNT, 1 : Changement de montant, 2 : Dossier soldé chez la SFI	Vide
22	CMR	Numéro de pension CMR		Vide
23	CMR	Restant du pris en charge		Vide
24	CMR	Mensualité du précompte PEC		Vide
25	CMR	Echéance début de précompte		Vide
26	CMR	Date fin prévisible		Vide
27	CMR	Code opération CMR	0 : Prise en charge effectuée pour précompte 1 : Prise en charge PAA 3 : Rejet pour Pension décédé 5 : No pension non attribué 6 : Dossier déjà pris en charge	Vide

La CMR à la réception de ce flux procédera au contrôle nécessaire et rajoutera le montant compensé au restant dû du dossier.

Protocole d'accord au sujet de la continuité des précomptes sur pension aux fins de remboursement des prêts